



**La Communauté d'Agglomération  
Pornic Agglo Pays de Retz**  
recrute  
**un Instructeur des autorisations du droit des sols (F/H)**  
par voie statutaire et contractuelle

Cadre d'emploi des rédacteurs/techniciens – catégorie B

**Contexte**

La communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz (Loire-Atlantique) regroupe 15 communes, dont 6 communes littorales, et compte 64 343 habitants, auxquels s'ajoutent les résidences secondaires (78123 habitants en population DGF). Le territoire de l'agglomération (256 km<sup>2</sup>) bénéficie d'une réelle dynamique démographique, profitant d'une double attractivité (littoral et proximité Métropole Nantes/Saint- Nazaire).

Pornic agglo Pays de Retz exerce ses compétences dans diverses thématiques telles que le développement économique, l'habitat, l'urbanisme, l'environnement, la gestion des déchets, la mobilité, l'agriculture, l'aménagement du territoire.

Pour son service Instruction des autorisations du droit des sols, la collectivité recrute **un instructeur/instructrice des autorisations du droit des sols**.

**Missions principales**

Au sein d'un service de **12 agents** et sous la responsabilité du responsable de service, vous intégrerez une équipe de **8 instructeurs des autorisations d'urbanisme**.

Cette équipe d'instructeurs, répartie en groupes de deux ou trois agents, assure l'instruction des demandes et déclarations pour le compte des 15 communes de la communauté d'agglomération.

Ainsi, vos missions consisteront à :

- **Assurer**, pour le compte des communes, **l'instruction de demandes de permis de construire et d'aménager, de certificats d'urbanisme et de déclarations préalables** en appliquant la législation en vigueur (loi Littoral, etc.) et les règles d'urbanisme applicables (plans locaux d'urbanisme, plans de prévention des risques littoraux, ...)
- **Participer aux commissions d'urbanisme dans les communes** ;
- **Assurer des missions de conseils des élus et des services urbanisme communaux et communautaires** en matière de droit de l'urbanisme ;
- **Assurer des missions de conseils auprès des pétitionnaires et des professionnels** (architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs, géomètres...)
- **Examiner la faisabilité réglementaire des avant-projets** à la demande des communes ;
- **Assurer une veille réglementaire en urbanisme** ;
- **Participer au fonctionnement et à la vie du service**, notamment au regard du développement des nouvelles technologies (dématérialisation).

**Profil :**

Vous êtes **diplômé en urbanisme, en aménagement du territoire, en droit ou en architecture** et possédez **une expérience sur un poste similaire** serait un plus.

Vous :

- **Maîtrisez les procédures d’instruction ;**
- **Connaissez le cadre législatif et réglementaire de l’urbanisme ;**
- **Maîtrisez la lecture de plans** à diverses échelles et de la terminologie en matière d’architecture et de construction ;
- **Maîtrisez l’outil informatique** et plus spécialement **des logiciels métiers** (Cart@ds, ...) ;
- Connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Etes **autonome, organisé et rigoureux ;**
- Appréciez **le travail en équipe ;**
- Possédez **des qualités rédactionnelles ;**
- Avez le **sens du service public.**

**Conditions d’exercice :**

- Poste basé à Pornic ;
- Temps complet ;
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, titres restaurant, COS 44, CIA, participation employeur prévoyance.

**Renseignements complémentaires** auprès de Madame Séverine BREMOND, responsable du service Instruction, au 02.51.74. 24.00

**Adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier bulletin de salaire + reconnaissance travailleur handicapé) à :**

Monsieur le Président  
Communauté d’agglomération Pornic agglo Pays de Retz  
ZAC de la Chaussée  
2 rue du Dr Ange Guépin  
44215 PORNIC Cedex  
[Recrutement@pornicagglo.fr](mailto:Recrutement@pornicagglo.fr)

|   |
|---|
| <p><b>Poste à pourvoir : au plus vite</b><br/><b>Date limite de dépôt de candidature : 13/10/2023</b></p> |
|---|